



## COMMUNIQUÉ du CENTRE DIOCÉAIN

Diocèse de Valleyfield

2 février 2021

La conférence de presse tenue le 2 février par Monsieur François Legault, Premier ministre du Québec, le Dr Horacio Arruda, Directeur national de la Santé publique et M. Christian Dubé, Ministre de la santé publique et des services sociaux nous informe du statu quo du confinement, **jusqu'au 22 février 2021**. Toutes les régions sur le territoire du diocèse de Valleyfield demeurent dans une zone ROUGE

-le couvre-feu est maintenu de 20h à 5 h.

-le télétravail demeure obligatoire. Les bureaux demeurent fermés.

-les églises demeurent ouvertes avec la participation de 10 personnes pour des activités cultuelles (messes, baptêmes, adoration)

-les églises demeurent ouvertes pour la célébration des funérailles avec la participation de 25 personnes. La réception des condoléances avant la célébration est permise.

-le registre des personnes à l'entrée de l'église demeure obligatoire, ainsi que toutes les autres consignes sanitaires connues.

-une attention particulière de prudence sera portée aux personnes de 65 ans et plus.

17 février : MERCREDI des cendres. Les mêmes consignes s'appliquent pour cette célébration

MERCI de considérer avec le plus grand soin ces recommandations, pour le plus grand bien de toutes et tous. Notre solidarité est une expression commune de pouvoir s'en sortir ensemble et le plus rapidement possible.

Les services diocésains

---